

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Promotion démographique et économique

Annoncée en février dernier lors du dévoilement de la nouvelle identité visuelle de la commune de Val-de-Travers, la deuxième phase de la campagne de promotion démographique et économique débutera ce mois-ci avec une action innovante, conçue pour intéresser les 55-65 ans.



Une promotion de la domiciliation importante pour notre commune

A l'instar du canton de Neuchâtel, notre commune connaît depuis quelques années un tassement de sa population qui pourrait fragiliser son fonctionnement à long terme. Pour stopper cette tendance, les autorités communales ont trois buts principaux : il faut ancrer durablement les citoyens actuels, attirer de nouveaux habitants et favoriser le développement économique.

Dotée de qualités naturelles et humaines indiscutables, Val-de-Travers doit mieux être connue à l'extérieur et doit positivement rayonner loin à la ronde. La nouvelle identité visuelle dévoilée en février dernier était la première étape d'une campagne de promotion démographique et économique qui se poursuit aujourd'hui avec une deuxième phase axée sur un public-cible déjà particulièrement attiré par notre région.

Notre commune a de très nombreux atouts à faire valoir, investit dans ses infrastructures et dans son avenir. Il faut maintenant passer à la vitesse supérieure et le faire savoir *urbi et orbi*.

Une démarche visant une catégorie de personnes bien particulière

Pour donner suite au rapport d'information relatif au crédit de promotion démographique et économique présenté par le Conseil communal au Conseil général en décembre 2020¹, un groupe de travail réunissant des membres de l'Exécutif et du Législatif ainsi que des membres de l'administration communale a planché dès le début de cette législature sur plusieurs projets visant à attirer et à ancrer différentes catégories de personnes dans notre commune dans le but de trouver un équilibre entre les âges et entre les catégories sociodémographiques.

Parmi les pistes et les catégories populationnelles évoquées dans le rapport précité, il est apparu qu'une classe d'âge était peu mise en avant alors que ses membres représentent environ 15% de la population suisse : les personnes de 55 à 65 ans – en d'autres termes, des femmes et des hommes qui commencent à réfléchir et à planifier leur retraite après une vie professionnelle souvent bien remplie.

Ces citoyennes et ces citoyens ayant fréquemment vu leurs enfants quitter le nid familial, leur liberté est plus grande pour prendre des décisions concernant un nouveau projet de vie comme peut l'être un déménagement ou la découverte d'une nouvelle région où habiter. Selon des études, les pré-retraités et les

OURLITÉS NAPLA RILLES SE LES S

CONTACT | Benoît Simon-Vermot, conseiller communal **Administration et protection de la population**

+41 32 886 43 95 | benoit.simon-vermot@ne.ch

¹ www.val-de-travers.ch/sites/default/files/2020-11/201214-cg07-info-credit-promotion-eco-et-demo.pdf

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

jeunes retraités ont de plus davantage tendance à s'installer durablement et à orienter leurs dépenses dans une logique de proximité.

Avec sa grande qualité de vie, ses commerces locaux, ses infrastructures, ses transports publics, son parc immobilier, son dynamisme sportif, culturel et associatif, Val-de-Travers offre tous les avantages à un couple ou à une personne seule qui souhaite s'épanouir dans un environnement préservé, *là où le calme rencontre l'intensité*. Ces atouts peuvent être regroupés en quatre catégories distinctes mais interdépendantes : un cadre de vie au milieu de la nature, des valeurs de proximité, une offre de loisirs importante et un coût de la vie attractif.

Si notre commune est le terrain de jeu idéal pour les familles (et les investissements de plus de 13 millions de francs votés récemment par le Conseil général en matière d'infrastructures scolaires et extrascolaires témoignent de l'attention accordée à cette catégorie de la population), elle est aussi le lieu rêvé pour toutes les personnes qui veulent vivre dans un endroit adapté à tous les âges de la vie, proche des zones urbaines et regorgeant d'activités et de loisirs pour, par exemple, passer une retraite active.



Un grand concours pour faire rayonner Val-de-Travers hors des frontières cantonales

Notre région disposant de (pratiquement) tous les services et de tous les avantages d'une ville, elle est parfois réduite à son rôle touristique, à ses paysages grandioses et parfois à ses clichés.

La mesure de promotion qui est lancée dès aujourd'hui sera dès lors l'occasion de présenter Val-de-Travers sous un angle différent et à large échelle, avec un déploiement de la communication au niveau de la Suisse romande via différents canaux (site internet, réseaux sociaux, annonces dans la presse et envoi de courriers personnalisés) et invitant à participer à un concours exclusif.

Au travers de cette action, les autorités communales veulent faire découvrir le Vallon en invitant les heureux gagnants à faire l'expérience d'un nouveau cadre de vie durant deux week-ends spéciaux.

RÉFÉRENCE N° 469/8432 | PAGE 2|3 VAL-DE-TRAVERS.CH

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Logés dans des appartements de vacances du vendredi au dimanche et accueillis par des ambassadeurs volontaires, les lauréats pourront se glisser dans la peau d'un Vallonnier le temps d'un séjour qui, nous l'espérons, se prolongera ensuite. Réunis autour de quatre thèmes (culture, terroir, sport et nature), les activités proposées dans le programme permettront à nos invités de se plonger dans le mode de vie local.

Pour participer au concours, les personnes intéressées devront se rendre sur la page dédiée du site internet communal (www.vdt.ch/concours) jusqu'au 22 mai 2022. Les gagnants remplissant toutes les conditions de participation seront tirés au sort et avertis personnellement de leur succès.





Une poursuite de la campagne durant le deuxième semestre 2022 et en 2023

Le coût de cette mesure de promotion se monte à environ 60'000 francs, qui comprend notamment la mise en place du concept, les coûts de création et d'impression des documents, la location des appartements de vacances et la déclinaison des actions sur les différents canaux de communication. Comme dans le cas de l'identité visuelle, le financement est assuré par un crédit voté en 2012, visant au développement démographique et économique de Val-de-Travers.

Conscientes de la difficulté à mesurer les effets de cette campagne à court terme, les autorités communales ont déjà prévu de poursuivre ces actions durant le deuxième semestre de cette année et l'an prochain.

Val-de-Travers, le 5 mai 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

RÉFÉRENCE N° 469/8432 | PAGE 3|3